

AM

ARCHITECTURE DU MAROC

revue bimestrielle

LES MAISONS D'HÔTES EN MÉDINA

Hommage à Faraoui

Résultats du concours de l'IRCAM

Maisons d'hôtes : un avatar orientaliste ?

Farid Belkahia expose à Marrakech

Trophée ROCA 2004

Concours de l'IRCAM

Lancé le 15 et 16 décembre 2003, le concours national pour la construction du siège de l'Institut Royal de la Culture Amazighe a suscité l'intérêt de plusieurs architectes nationaux. Quatre groupements d'architectes ont été primés. Le premier prix revient au groupement « Mohammed El Kadiri et Imad Oudghiri ».

Pour la construction de son siège, l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) a lancé le 15 et 16 décembre 2003 un concours national ouvert aux architectes privés inscrits à l'Ordre National des Architectes.

Le terrain destiné à accueillir cette construction est propriété de l'IRCAM. D'une superficie de 18 897 m², le terrain est situé à Hay Ryad à Rabat sur l'avenue Allal Al Fassi.

L'IRCAM, maître d'ouvrage du projet, a désigné la Compagnie Générale Immobilière (CGI) en tant que maître d'ouvrage délégué pour l'assister dans l'organisation du concours, en particulier lors du déroulement des phases de préparation de son programme et de son règlement, du lancement et du suivi du processus jusqu'à son aboutissement.

Le 15 avril 2004 ont été annoncés les résultats. Quatre groupements ont été primés. Le premier prix revient à Mohammed El Kadiri et Imad Oudghiri.

Les lauréats du concours

- 1^{er} prix : Groupement d'architectes « Mohammed El Kadiri et Imad Oudghiri » (200 000.00 dh). La prime décernée au projet lauréat est considérée comme un acompte sur honoraires dus pour la mission d'exécution qui lui sera confiée.
- 2^e prix : Groupement d'architectes « Confluence » (Rachid Andaloussi, Fikri Benabdellah, Taoufik El Oufir, Abdelouaed Mountassir) (150 000.00 dh)
- 3^e prix : Groupement d'architectes « Basset-Ghorafi » (100 000.00 dh)
- 4^e prix : Groupement d'architectes « Hadia et Fouad Beqqali » (60 000.00 dh)

Maître d'ouvrage : Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM)

Maître d'ouvrage délégué : Compagnie Générale Immobilière (CGI)

Date de lancement du concours : les 15 et 16 décembre 2003

Date de retrait de dossier : à partir du 13 janvier 2004

Questions écrites : du 14 au 28 janvier 2004

Réponses aux questions : du 29 janvier 2004 au 6 février 2004

Date de dépôt des prestations : le 29 mars 2004

Travaux de la commission technique : du 30 mars 2004 au 9 avril 2004

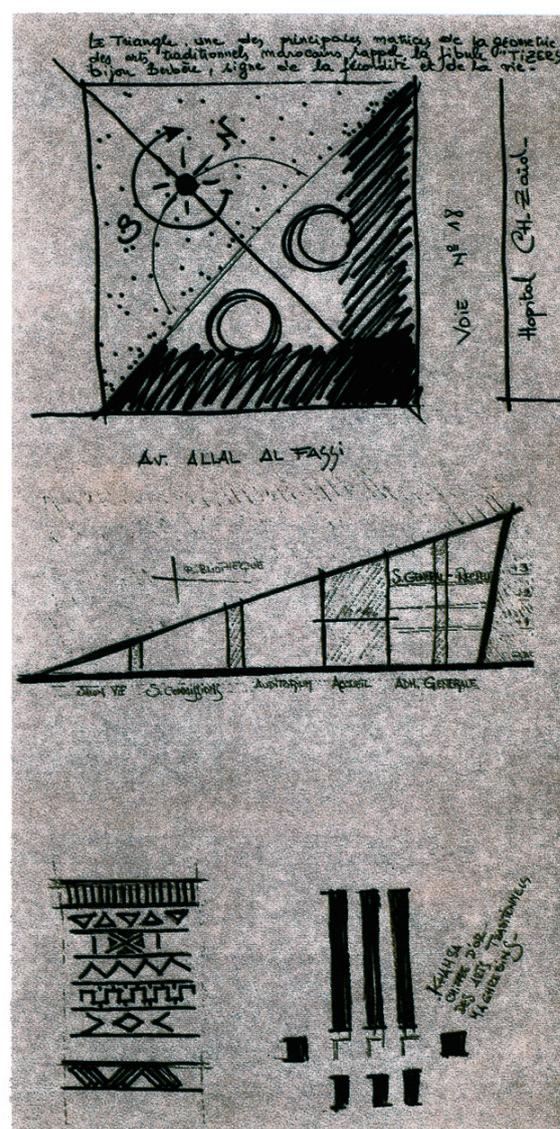
Réunion du jury : du 12 avril 2004 au 14 avril 2004

Annnonce de résultats : le 15 avril 2004

Critères de jugement

Les critères de jugement de prestations des candidats sont les suivants :

- L'adéquation du projet aux objectifs du programme
- La qualité architecturale et technique
- Les références culturelles de l'expression architecturale
- La fonctionnalité du projet et la qualité des espaces proposés
- L'intégration du projet au site et la qualité des aménagements paysagers
- L'harmonie au niveau du parti d'aménagement des bâtiments
- La qualité des matériaux employés et des solutions proposées
- Le rapport coût/qualité et l'aspect économique du projet



Croquis d'études, 1^{er} prix : Mohammed El Kadiri et Imad Oudghiri

2^e prix : Groupement d'architecte « Confluence » (Rachid Andaloussi, Fikri Benabdellah, Taoufik El Oufir, Abdelouaed Mountassir)



Plan de masse



Coupe



Perspective du projet, image de synthèse

Créée dans une palmeraie, une architecture composée, définissant une esplanade urbaine et suggérant un univers derrière les volumes en pierre, capte l'attention du visiteur qui est conduit vers l'entrée de l'édifice, seule ouverture visible. Le visiteur emprunte la passerelle qui le mène à l'entrée, resserrée, encadrée par des murs pleins et massifs. Une première porte massive à deux vantaux est ouverte (reproductions de la grande porte de Télouet ou d'Igoudar). Passé ce seuil, une seconde porte en verre s'efface devant lui. Il découvre alors le hall d'exposition, très lumineux, ouvert de chaque côté sur une coulée verte, loin du monde extérieur. À sa gauche l'auditorium, à sa droite la bibliothèque, et face à lui le hall d'accueil, puis la « Porte de la Recherche ». Ce second seuil, symbolique, marque le passage vers les centres de recherche et le rectorat tout en laissant apercevoir le vaste « Jardin des Chercheurs ».

Grâce aux trois différentes ambiances, le visiteur se situe sans difficulté : chaque entité possède sa propre expression et son atmosphère – par le traitement en pierre gravée de motifs archéologiques des ailes ouvertes au public, par les ajours en fentes étroites rappelant les ighermanes qui diffusent le jour dans le corps administratif, enfin par les résilles de claustra aux motifs géométriques triangulaires qui, en les protégeant, font un havre de paix des centres de recherche. Dans ces corps de bâtiment, les circulations intérieures reçoivent un éclairage naturel latéral et zénithal par des percées, échappées et vides centraux qui, tout en permettant d'éviter l'effet de couloir, assurent la liaison visuelle et conviviale entre les différents services.